

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 10 septembre 2024

RÉSEAU CANOPÉ ET L'ANDEV, PARTENAIRES D'UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION



De gauche à droite : Rozenn Merrien, présidente de l'Andev et Marie-Caroline Missir, directrice générale de Réseau Canopé.

Réseau Canopé et l'Andev (Association nationale des directeurs et cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales) ont signé le 6 septembre une convention cadre pour une collaboration renforcée au service de la formation des personnels de la communauté éducative dépendant des collectivités territoriales.

Avec cette convention, Réseau Canopé et l'Andev pourront travailler ensemble à former des membres de la communauté éducative et notamment, dans les collectivités territoriales, des cadres, des animateurs territoriaux, des éducateurs, des personnels de restauration et des publics Atsem.

Cette alliance éducative permet de répondre aux enjeux de la continuité éducative entre le temps scolaire et le temps périscolaire pris en charge par les collectivités : former les enseignants et les personnels périscolaires, ainsi que les cadres et les élus des collectivités, renforcer cette continuité en partageant des références et des pratiques éducatives communes pour favoriser la réussite des enfants et des jeunes.

Elle prévoit, du côté de Réseau Canopé, la promotion auprès des adhérents de l'Andev d'une offre variée.

D'une part, le Pack Educ', une offre de ressources et de formations regroupant la programmation de plusieurs **cycles de webinaires**, des **dossiers thématiques** et des **témoignages d'experts** accessibles depuis un espace en ligne réservé.

D'autre part, Réseau Canopé pourra également fournir des prestations de diagnostic d'usage, de conseil, d'accompagnement et de formations, orientées sur trois grands axes de collaboration avec les collectivités :

- le développement des compétences et la formation des intervenants sur les différents temps de l'enfant (animateurs et Atsem notamment) ;
- l'émergence et l'accompagnement des projets éducatifs des collectivités, en impliquant toutes les parties prenantes ;
- des interventions pour imaginer et optimiser les usages éducatifs des matériels numériques et des espaces.

Les collectivités adhérentes de l'Andev bénéficieront d'un accès à tarif préférentiel à ces prestations.

La convention prévoit également une présence en qualité de partenaire de Réseau Canopé au congrès de l'Andev qui a lieu chaque année. En 2024, il se tiendra à Montpellier les 4, 5 et 6 décembre.

« Réseau Canopé est un acteur de la formation tout au long de la vie de l'ensemble des membres de la communauté éducative, dont les collectivités territoriales sont un acteur majeur. Grâce aux synergies issues de cette convention, nous allons pouvoir travailler aux côtés de l'Andev à la montée en compétence de l'ensemble de ces personnels, au service de la réussite éducative de tous les élèves.

Cette coopération entre un opérateur du ministère et l'une des principales associations représentant les collectivités dans le domaine de l'éducation nous donne l'occasion de faire l'école ensemble, et de nouer une véritable alliance éducative. Je me réjouis que Réseau Canopé puisse s'appuyer sur l'Andev pour faire rayonner son expertise » a commenté Marie-Caroline Missir, directrice générale de Réseau Canopé

« L'Andev est un réseau de professionnels au service des politiques éducatives territoriales. Nos collègues, cadres de l'éducation, dans les villes, départements et régions pilotent des projets éducatifs ambitieux et animent dans ce cadre, des collectifs d'acteurs éducatifs importants et issus de cultures professionnelles différentes, avec des champs d'intervention diversifiés et complémentaires : enseignants, animateurs, Atsem, éducateurs sportifs, médiateurs culturels, éducateurs de jeunes enfants... L'enjeu est alors de fédérer l'ensemble de ces acteurs autour d'objectifs partagés centrés sur les besoins des enfants et des jeunes du territoire.

Réseau Canopé partage avec l'Andev cette vision de la nécessaire coopération des acteurs au service de la réussite et de l'épanouissement des plus jeunes et s'y engage par la formation. Les actions de formation tout au long de la carrière permettent ainsi aux acteurs éducatifs à la fois de progresser individuellement dans leurs pratiques professionnelles, et collectivement au sein du projet éducatif territorial. Des collaborations locales existent déjà entre des villes et les Ateliers Canopé.

La signature de cette convention doit rendre visible ces collaborations, permettre de les renforcer dans le cadre d'ambitions qui nous sont communes : transformer l'éducation pour la réussite et l'épanouissement de chaque enfant, agir pour une éducation réellement inclusive, valoriser les métiers » a commenté Rozenn Merrien, présidente de l'Andev.

À PROPOS DE RÉSEAU CANOPÉ

Réseau Canopé est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargé de la formation tout au long de la vie des enseignants. Il propose une offre variée, combinant des formations en présentiel et à distance, avec un formateur ou en autoformation, sur des thèmes variés répondant aux enjeux éducatifs et sociétaux contemporains.

À PROPOS DE L'ANDEV

L'Andev est un réseau professionnel au service des territoires, qui réunit des cadres de l'éducation des villes, intercommunalités, départements et régions.

Ses 700 adhérents représentent la diversité des territoires : des grandes villes aux territoires ruraux. L'Andev souhaite promouvoir des politiques éducatives ambitieuses, des projets éducatifs territoriaux cohérents de la petite enfance à la jeunesse.

L'Andev, réseau national, décliné en réseaux régionaux, est un réseau engagé pour une éducation émancipatrice, solidaire entre les territoires, inspiré par les expériences territoriales innovantes.

CONTACT PRESSE RÉSEAU CANOPÉ

France-Laure Pons
06 95 19 12 07
france-laure.pons@reseau-canope.fr

CONTACT PRESSE ANDEV

contact@andev.fr